

## TOUS NOS VŒUX POUR 2008 !

**A - RENOVATION DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL*****1) DES CONSTATS DANS UN ENVIRONNEMENT PARTICULIER***

Le Snetaa a bien compris qu'aujourd'hui l'Education nationale était régulée dans un cadre qui est devenu financier.

→ Nous en avons maintes fois parlé : c'est le nouveau cadre budgétaire décliné en programmes et actions avec l'application de la loi organique relative à la loi de finances : la LOLF

Cela engendre de nouvelles logiques avec un nouveau lexique : performance, rentabilité, mérite.

→ La remise en cause de la qualité par la fonction publique du service public d'éducation qui là encore à travers des normes comptables supprime un maximum de postes, notamment par le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux qui part à la retraite. C'est la soi-disant volonté de réformer l'Etat en le recentrant sur ses fonctions régaliennes quitte à transférer des compétences à d'autres : par exemple : les collectivités territoriales avec les TOS.

→ C'est la même cohérence dans le refus de ne plus augmenter les fonctionnaires car la référence à laquelle nous restons attachés -le point d'indice-, coûte soi-disant trop chère.

C'est pour cela que le gouvernement justifie d'instaurer le mérite. Sa seule justification est seulement d'augmenter certains collègues, mais évidemment pas l'ensemble !

→ Le développement de l'autonomie des établissements correspond à ces logiques car ils sont maintenant dotés de contrats d'objectifs pour la performance, la rentabilité, le mérite.

Cela crée de facto la concurrence entre les établissements qui comme indicateur de réussite auront fatalement la réussite aux examens.

Le Snetaa récuse bien sûr toute idée que l'Ecole puisse être identifiée comme une entreprise et qu'à partir de là, elle puisse entrer dans une logique de libéralisation voire de marchandisation.

La période de décembre-janvier correspond habituellement à celle de la mise en œuvre de la carte de formations dans les académies avec son habituel lot de sup-

**SOMMAIRE**

- 1 - Rénovation de l'enseignement professionnel
- 2 - Concours
- 3 - Brèves
- 4 - Grève dans la fonction publique du 24 janvier 2008

**ANNEXES**

- Postes aux concours
- Courrier à M. Le Goff Thierry
- Communiqué eiiL grève 24/01
- 2 Affiches

pressions de postes. Ainsi, il est prévu - 3200 postes dans le second degré pour la rentrée prochaine. A cela, il faut ajouter la baisse du nombre de recrutements aux concours. Plus de 2200 emplois de stagiaires sont supprimés sur le second degré.

→ C'est dans ce contexte que le Ministère voulait généraliser le Bac Pro 3 ans à cette rentrée.

Ceci intervient alors qu'il y a, par ailleurs, une relance de l'apprentissage et du Lycée des Métiers...

le SNETAA n'est donc pas dupe et a bien compris que cela visait à récupérer des moyens (postes notamment avec télécopage des cartes scolaires), à uniformiser les parcours et créer un lycée unique ! Lycée unique avec un corps unique !

Là encore, il s'agit d'une simple logique comptable qui ne prend en compte ni la pédagogie, ni les intérêts des jeunes. Et surtout des jeunes qui sont le plus en difficultés que ce soit scolairement que socialement.

Effectivement, ceux qui sont orientés en LP ont souvent, plus que d'autres, des difficultés et ont besoin d'être remotivés, revalorisés. Ils ont besoin de plus de temps pour un parcours diplômant avec, au minimum, un diplôme de niveau V (CAP/BEP).

## **2) LE SNETAA, CONSCIENT DE CES REALITES, POURSUIT LE COMBAT**

Tous ces éléments et bien d'autres sont réels. C'est ce qui a d'ailleurs bien souvent initié les combats du Snetaa contre toutes les politiques éducatives régressives.

Ainsi, la généralisation du Bac Pro 3 ans en l'état a rencontré l'opposition déterminée du Snetaa. Il a donc appelé à la mobilisation. Cela a été un succès.

Effectivement, le Bac Pro 3 prône un parcours différent avec les mêmes publics en prétextant la nécessité d'augmenter les poursuites d'études (seuls 47 % des élèves ayant le BEP poursuivent en Bac Pro) pour arriver à 80 % d'une classe d'âge au Bac déterminés par la loi d'orientation sur l'école de 2005.

Bien entendu, nous ne pouvons qu'être en accord avec une volonté d'élévation de la qualification mais deux problèmes cruciaux restent posés :

- 1 - celui des jeunes en difficultés, notamment ceux des SEGPA et EREA ;
- 2 - enfin, que deviennent les 20 % restants car ce sont aussi des jeunes que nous devons accueillir car le Snetaa estime qu'aucun jeune ne doit sortir du système scolaire sans qualification au moins de niveau V.

Pour autant, le Snetaa a rencontré à plusieurs reprises le Cabinet du Ministre pour essayer de sortir du conflit. En effet, la logique syndicale est bien d'essayer d'obtenir ou plus exactement, de ne pas toujours perdre sur tout. N'est-ce pas l'exemple qui nous est donné par les grandes centrales ouvrières (ex : la CGT) qui ont su mobiliser leurs troupes dans les transports pour obtenir des négociations sur les régimes spéciaux des personnels ? C'est bien parce qu'il y a une mobilisation, donc l'établissement d'un rapport de force, qu'on impose au gouvernement de négocier.

Le Snetaa, ni syndicat de refus, ni syndicat d'accompagnement, a toujours respecté ses principes de syndicat majoritaire et influent.

C'est pourquoi il a accepté un protocole de discussion avec le Ministère.

Il a obtenu un préalable :

- la suspension de la généralisation du Bac Pro 3 et de la note aux Recteurs du 29 octobre
- la rédaction d'une nouvelle note le 18 décembre. Il a aussi obtenu du temps pour discuter aussi bien au niveau national qu'au niveau des académies (un an de discussions).

Ainsi, quoiqu'en disent certains, le Snetaa n'a pas changé d'avis. Il n'est pas là pour accompagner la réforme du Bac Pro 3 car la mise en œuvre d'un protocole de discussion porte sur le problème plus général de la valorisation et de la rénovation de l'enseignement professionnel. Il s'agit de maintenir le nombre de jeunes dans notre secteur pour sauver le maximum de postes et faire que, contrairement à l'habitude, les suppressions de postes prévues dans l'Education nationale ne portent pas exclusivement sur les PLP. Il s'agit bien de maintenir, voire de développer le niveau V avec le CAP et du BEP rénové. Il s'agit aussi de valoriser les LP et les PLP en obtenant ce que nous demandons depuis des années : des BTS en LP. Ainsi, le problème du Bac Pro est un élément de cet ensemble.

## **3) QUID DE 2008 ?**

La première question est bien pourquoi arrêter la mobilisation ? C'est vrai, mais cela signifie surtout qu'il faut être sûr en mobilisant les collègues de ne pas tout perdre.

Il fallait donc être sûr que le mouvement pouvait se radicaliser et pas seulement avec une journée de grève nationale. En effet, la mobilisation avait lieu dans certains établissements mais pas dans tous, ni dans toutes les académies. C'est pourquoi le Snetaa a effectivement considéré que la mobilisation créait un rapport de force qui lui permettait de discuter.

Alors certes la discussion prévoit quelques mois mais est-ce simplement une année de gagnée pour « mieux sauter » ? Oui et Non. C'est déjà une année de gagnée pour éviter des suppressions de postes qui se conjuguent à celles déjà prévues avec les cartes scolaires (11 200). Mais c'est surtout poser le problème de la rénovation et de la valorisation de l'enseignement professionnel. C'est surtout maintenir, voire conforter le corps des PLP qui échappe pour quelque temps à la menace d'un corps unique (orchestré par d'autres organisations syndicales), et à la logique des métiers voulus par la fonction publique et qui viserait à réduire le nombre des corps censés être trop nombreux.

Enfin, le Snetaa reste parfaitement conscient que si le Ministre a reculé, le combat continue nationalement, dans les académies, dans les établissements. Nous ne sommes pas dans une simple position de refus mais nous voulons justement sauver tout ce que nous pouvons et ce, sans renier nos mandats.

Le Snetaa vous propose donc de résister mais avec de l'espoir.

En effet, discuter n'est pas collaborer ou accompagner. C'est tout simplement faire acte syndical que d'essayer d'obtenir de nouvelles avancées pour l'enseignement professionnel et ses personnels, les PLP.

Le Snetaa vous tiendra au courant de l'avancée des discussions qui se concentrent autour de trois thèmes déterminés :

- 1 - la prise en compte des publics scolaires,
- 2 - les nouveaux parcours de formations,
- 3 - les PLP, les implications structurelles et catégorielles.

La première réunion nationale aura lieu le 14 janvier. Les Recteurs recevront dans ce même cadre les organisations signataires du protocole.

Le Snetaa a donc aujourd'hui plus que jamais besoin de ses adhérents et de tous pour que l'enseignement professionnel puisse avoir un réel avenir.

## **B - CONCOURS**

*Vous trouverez en annexes :*

- 1) La liste des postes aux concours
- 2) Le courrier adressé à Monsieur LE GOFF, Directeur Général des Ressources Humaines

## **C - BREVES**

### **1) Prime de Noël**

- ☛ Pour les chefs d'établissement du second degré : 750 euros
- ☛ Pour les adjoints aux chefs d'établissement : 375 euros (pourquoi la moitié ?)
- ☛ Pour les autres personnels du second degré : 0 euro (pourquoi rien ?)

### **2) Heures supplémentaires**

Les heures supplémentaires ne sont pas toutes rémunérées de la même façon, selon qu'il s'agit de la 1<sup>ère</sup> HSA, d'autres HSA, des HSE, des heures de remplacement, d'accompagnement éducatif...

Certaines heures supplémentaires sont majorées de 25 %.

La majorité des heures supplémentaires sont rémunérées moins que le taux de l'heure normale selon le traitement perçu !

Deux heures supplémentaires par professeur correspond à la suppression de 50 000 postes.

## **D - GREVE DANS LA FONCTION PUBLIQUE DU 24 JANVIER 2008**

« **Pour défendre nos salaires, nos statuts, nos emplois, nos retraites, grève le 24 janvier 2008** » : communiqué de presse eIL (cf. annexe).



SECTIONS/OPTIONS	externe			interne			Troisième concours			CP/PLP			
	2007	2008	dif	2007	2008	dif	2007	2008	dif	2007	2008	dif	
BATIMENT													0
- option : carrelage-mosaïque													0
- option : couverture													0
- option : maçonnerie			0										0
- option : peinture-revêtements	15	13	-2	5	5	0				5	5	0	-2
- option : plâtrerie													0
- option : tailleur de pierre													0
BIJOUTERIE						0							0
BIOTECHNOLOGIES DE LA MER													0
BRODERIE													0
COIFFURE		10	10										10
CONDUCTEUR D'ENGINS DE TRAVAUX PUBLICS	5	4	-1										-1
CONDUCTEURS ROUTIERS	24	19	-5	4		-4				0		0	-9
CORDONNERIE													0
COSTUMIER DE THEATRE													0
CYCLES ET MOTOCYCLES													0
DECOLLETAGE													0
DOREUR ORNEMANISTE													0
EBENISTERIE D'ART			0										0
EMPLOYES TECHNIQUES DE COLLECTIVITES													0
ENSEIGNES LUMINEUSES													0
ENTRETIEN DES ARTICLES TEXTILES			0			0							0
FERRONNERIE D'ART													0
FLEURISTE													0
FLEURS ET PLUMES													0
FONDERIE													0
FORGE ET ESTAMPAGE													0
FOURRURE													0
GRAVURE CISELURE													0
INDUSTRIES PAPETIERES													0
MAROQUINERIE													0
MARQUETERIE													0
METIERS DE L'ALIMENTATION													0
- option : boucherie			0										0
- option : boulangerie													0
- option : charcuterie			0										0
- option : pâtisserie			0										0
- option : poissonnerie													0
MODE ET CHAPELLERIE													0
MODELAGE MECANIQUE													0
NAVIGATION FLUVIALE ET RHENANE													0
OUTILLAGE													0
PROTHESE DENTAIRE		5	5										5
RELIURE MAIN													0
REPARATION ET REVETEMENT EN CARROSSERIE	14	11	-3	10	8	-2							-5
SCULPTEUR SUR BOIS													0
SELLIER-GARNISSEUR													0
STAFF													0
TAPISSERIE COUTURE-DECOR													0
TAPISSERIE GARNITURE-DECOR													0
TECHNI-VERRIERS													0
TOURNEUR SUR BOIS													0
VANNERIE													0
VERRERIE SCIENTIFIQUE													0
TOTAL	1436	1290	-146	244	220	-24	48	30	-18	25	25	0	-188

## Nombre de postes au CAPES 2008

Sections / options	Postes offerts au concours externe	Postes offerts au concours interne
Arts plastiques	130 (0)	25 (0)
Documentation	135 (-45)	42 (-8)
Education musicale et chant choral	90 (0)	8 (+8)
Histoire - géographie	604 (-126)	60 (-20)
Langue corse	3 (0)	
Langues régionales : basque	1 (0)	
Langues régionales : breton	2 (0)	
Langues régionales : catalan	1 (0)	
Langues régionales : créole	4 (0)	
Langues régionales : occitan-langue d'oc	4 (0)	
Langues vivantes étrangères : allemand	106 (-19)	
Langues vivantes étrangères : anglais	942 (-144)	108 (-49)
Langues vivantes étrangères : arabe	5 (0)	
Langues vivantes étrangères : chinois	12 (0)	3 (0)
Langues vivantes étrangères : espagnol	365 (-60)	39 (-20)
Langues vivantes étrangères : italien	56 (-5)	14 (-4)
Langues vivantes étrangères : néerlandais		1 (+1)
Langues vivantes étrangères : portugais	2 (+2)	
Langues vivantes étrangères : russe	2 (+2)	
Lettres classiques	150 (-20)	5 (+5)
Lettres modernes	750 (-230)	104 (-54)
Mathématiques	806 (-146)	110 (-54)
Philosophie	26 (-4)	
Physique et chimie	491 (-119)	37 (-18)
Sciences économiques et sociales	67 (0)	14 (-6)
Sciences de la vie et de la terre	307 (-63)	38 (-20)
Tahitien	1 (0)	
<b>TOTAL</b>	<b>5062 (-977)</b>	<b>608 (-239)</b>

## Nombre de postes au CAPET 2008

Sections / options	Postes offerts au concours externe	Postes offerts au concours interne
Biotechnologies option biochimie-génie biologique	24 (-4)	
Economie et gestion option économie et gestion administrative	40 (-5)	0 (-11)
Economie et gestion option économie et gestion commerciale	44 (-5)	0 (-17)
Hôtellerie - tourisme option tourisme	6 (+6)	
Sciences et techniques médico-sociales	22 (0)	12 (-2)
Technologie	106 (-26)	0 (-18)
<b>TOTAL</b>	<b>242 (-46)</b>	<b>12 (-48)</b>

## Nombre de postes à l'agrégation 2008

Sections / options	Postes offerts au concours externe	Postes offerts au concours interne
Arts option A, arts plastiques	16 (0)	17 (0)
Arts option B, arts appliqués	10 (0)	0 (-3)
Biochimie - génie biologique	10 (-1)	0 (-4)
Economie et gestion option A, économie et gestion administrative	13 (-3)	
Economie et gestion option B, économie et gestion comptable et financière	21 (-3)	
Economie et gestion option C, économie et gestion commerciale	20 (-3)	
Economie et gestion option D, économie, informatique et gestion	5 (-1)	
Economie et gestion		38 (0)
Education physique et sportive	15 (0)	100 (0)
Génie civil	12 (-4)	
Génie électrique	13 (-1)	12 (0)
Génie mécanique	18 (-8)	11 (0)
Géographie	25 (-4)	
Grammaire	5 (0)	
Histoire	83 (-9)	
Histoire Géographie		90 (0)
Langues vivantes étrangères : allemand	34 (-6)	25 (0)
Langues vivantes étrangères : anglais	128 (-17)	56 (0)
Langues vivantes étrangères : arabe	4 (0)	
Langues vivantes étrangères : chinois	3 (0)	0 (-2)
Langues vivantes étrangères : espagnol	48 (-7)	30 (0)
Langues vivantes étrangères : hébreu	1 (+1)	
Langues vivantes étrangères : italien	14 (-1)	6 (0)
Langues vivantes étrangères : portugais	0 (-1)	
Langues vivantes étrangères : russe	0 (-1)	
Lettres classiques	40 (0)	31 (-3)
Lettres modernes	90 (-24)	106 (-6)
Mathématiques	252 (-38)	107 (0)
Mécanique	25 (-5)	8 (0)
Musique	17 (-13)	10 (0)
Philosophie	40 (-7)	16 (0)
Sciences économiques et sociales	23 (0)	11 (0)
Sciences physiques option chimie	45 (-9)	
Sciences physiques option physique	112 (-23)	
Sciences physiques option physique appliquée	16 (-3)	
Sciences physiques option physique et chimie		45 (0)
Sciences de la vie - sciences de la terre et de l'univers	87 (-18)	41 (0)
<b>TOTAL</b>	<b>1245 (-209)</b>	<b>760 (-18)</b>

## BILAN

	<b>Nombre de postes Concours externe et interne</b>	<b>Pourcentage de diminution</b>
<b>Certifiés</b>	5670 (-1216)	- 17.66 %
<b>Agrégés</b>	2005 (-227)	- 10.17 %
<b>CAPET</b>	254 (-94)	- 26.55 %
<b>TOTAL</b>	7929 (-1537)	- 16.24 %



Syndicat  
national de  
l'enseignement  
technique  
action  
autonome



**Christian Lage**  
secrétaire général

Paris, le mercredi 9 janvier 2008

**M. LEGOFF**  
**DGRH**  
**Ministère de l'Education Nationale**  
**34 rue de Châteaudun**  
**75009 PARIS**

*Réf : PV/RS/25/2008*

*Objet : Postes aux  
concours*

*Affaire suivie par  
Pascal VIVIER*

Monsieur le Directeur Général,

Le nombre de postes ouverts aux concours 2008 vient d'être publié.

**Il révèle, pour mon organisation d'une surprise amère si ce n'est anachronique.**

Ainsi le nombre de postes aux concours des PLP est une nouvelle fois en diminution de 188 postes soit encore 12% de moins que l'an passé.

**Ce chiffre est une surprise car :**

- le corps des PLP est le plus âgé et il faut renouveler ces professeurs,
- les Lycées Professionnels absorbent la grande majorité des enseignants contractuels.

Sans ouverture de postes aux concours PLP, vous précarisez l'enseignement professionnel et proposez à nos jeunes des personnels qui ne sont pas formés. Est-ce à dire que ces jeunes sont relégués « aux quantités négligeables » de l'Ecole de la République ?

**Ce chiffre est anachronique** au regard d'un protocole de discussion établi et signé par Monsieur le Ministre et le SNETAA :

- 1) Dans ce protocole de discussion, il est rappelé que la voie professionnelle scolarise 30% des lycéens, quand vous proposez à peine 19% des places aux concours pour l'encadrement de ces jeunes !
- 2) Il inscrit une politique de valorisation de l'enseignement professionnel. Comment alors expliquer ce nombre de postes aux concours des PLP ?
- 3) Nous avons demandé clairement un rééquilibrage entre postes offerts en enseignement général et postes offerts en enseignement professionnel. La disproportion, encore cette année, démontre que cette demande n'est pas prise en compte.

Pour ces raisons, le SNETAA-eiL vous demande de revoir le nombre de postes aux concours des PLP pour qu'enfin la valorisation de l'enseignement professionnel ne soit pas de vains mots gadgétisés au mépris des jeunes les plus en difficultés scolairement et socialement.

De la même manière, pour diminuer la précarité nous vous demandons la réouverture des concours adaptés – réservés.

Je sollicite une audience le plus rapidement.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Général, en l'expression de ma haute considération.

Christian LAGE



**SNETAA-CPE  
DIRECTION  
SNATOS  
SNEPAG  
SNETAA-IPE  
SNPFCDN  
SNETAA-MI-SE  
SNO  
SNETAA-INJSA**

Paris, le 21 décembre 2007

## **Communiqué de presse**

### **POUR DEFENDRE NOS SALAIRES, NOS STATUTS, NOS EMPLOIS, NOS RETRAITES GREVE LE 24 JANVIER 2008**

Alors que les prix n'ont pas cessé d'augmenter en 2007, le gouvernement n'a pas réévalué les traitements des fonctionnaires. Cette année sera pour les fonctionnaires une année supplémentaire de perte de pouvoir d'achat. La forte participation des personnels lors des actions de grève et des manifestations de la fonction publique notamment celle du 20 novembre 2007 a confirmé leur mécontentement profond, leurs inquiétudes et leurs revendications.

Les tergiversations du gouvernement lui permettront, certes, d'atteindre la fin de l'année sans avoir augmenté les traitements des fonctionnaires, mais l'engagement du Président de la République de payer plus les fonctionnaires, sa volonté de développer le dialogue social ne paraissent plus crédibles. Les propositions du ministre de la fonction publique de mettre en place un dispositif de « garantie individuelle du pouvoir d'achat » prenant en compte le point d'indice et l'avancement (le GVT- glissement, vieillesse, technicité-) ainsi que les mesures annoncées dans le cadre de la réforme des politiques publiques remettent en cause le principe de déroulement de carrière des personnels, et au-delà, le statut de la fonction publique, et contribuent à accroître les suppressions de postes.

Les arguments avancés de réduction du poids budgétaire de l'Etat et de son déficit sont en contradiction par exemple avec l'augmentation de 140 % du salaire du Premier personnage de l'Etat, ou avec la mise en œuvre du « bouclier fiscal » accordant des réductions d'impôt aux Français les plus fortunés.

La Fédération EIL rappelle que le maintien du pouvoir d'achat des fonctionnaires passe obligatoirement par l'augmentation de la valeur du point d'indice, seule mesure permettant l'égalité de traitement de l'ensemble des fonctionnaires.

La Fédération EIL rappelle son opposition à une rémunération fondée sur le « mérite » et la « performance », et sa condamnation des réductions du nombre de postes.

La Fédération EIL rappelle également la nécessité de refonte et d'amélioration de la grille de la fonction publique afin de permettre de véritables progressions de carrière pour tous les personnels et d'améliorer l'attractivité de la fonction publique à l'heure du renouvellement des générations.

La Fédération s'indigne de la perte de pouvoir d'achat des fonctionnaires retraités et de l'absence de mesures concrètes pour les petites pensions ce qui accentue les risques de paupérisation des retraités.

Aussi la fédération EIL appelle-t-elle les personnels à participer, dans l'unité la plus large, à l'action de grève et de manifestation le 24 janvier 2008 pour exiger la revalorisation du point d'indice permettant le rattrapage des pertes du pouvoir d'achat des fonctionnaires, la refonte de la grille des salaires, le maintien de nos statuts, l'arrêt des suppressions de postes, la revalorisation des retraites.

Contact : Yves-Henri SAULNIER 01 53 58 00 39 (port. : 06 73 34 37 95)

**Syndicats EIL Fédérés Unitaires**  
74 rue de la Fédération 75 739 Paris Cedex 15 tél. : 01 53 58 00 39 - Fax : 01 45 67 05 53  
e-mail : [fed.eil@wanadoo.fr](mailto:fed.eil@wanadoo.fr) site : [www.fed-eil.com](http://www.fed-eil.com)